



## PROJET GALF

# Rapport d'activité Annuel 2014

### Sommaire

Introduction .....	2
1 Relations extérieures .....	2
2 Investigations.....	3
3 Opérations .....	4
4 Département juridique .....	7
5 Media .....	9
6 Relations extérieures .....	13
7 Conclusion .....	14



Galf

## 1. Introduction

Le projet GALF (Guinée-Application de la Loi Faunique) a été initié en Guinée par WARA avec le Ministère des Eaux et Forêts en mars 2012. GALF suit le modèle développé par LAGA ([www.laga-enforcement.org](http://www.laga-enforcement.org)), PALF, RALF, AALF, TALF, SALF, AALF-B respectivement en République du Cameroun depuis 2003, du Congo depuis 2008, Centrafricaine depuis 2009, au Gabon en 2010, au Sénégal et Togo en 2013 et Bénin en 2014. Ces projets, formant le réseau EALGE, constituent des partenariats innovants entre autorités et ONG et ont permis d'obtenir des résultats particulièrement prometteurs, entraînant la nécessité de répliquer le modèle en Guinée avec l'appui de structures diverses. D'autre part, WARA a également répliqué le modèle au Sénégal sous le nom de SALF (Sénégal-Application de la Loi Faunique) fin 2013.

Les résultats des trois premières années du projet GALF ont été positifs comme le montre les rapports. Ils ont confirmé une nouvelle fois la possibilité de développer ce modèle particulier de collaboration autorités-ONG en faveur de l'application de la loi sur la faune.

Toutefois, la situation en Guinée est tout à fait particulière et complexe, mais bien qu'évoluant dans un contexte difficile – Etat de non droit, instabilité politique et violences régulières, inexistence de la Justice, manque de volonté politique et corruption généralisée et institutionnalisée- le projet permet de continuer progressivement à faire appliquer la loi faunique en Guinée, et enregistre des changements considérables depuis son lancement.

Grâce à l'appui du GALF, le pays qui n'avait jamais connu d'application de la loi avant 2012, a infligé à plusieurs reprises entre 2012 et 2015 les plus lourdes peine prévues par la loi à l'encontre de trafiquants fauniques. Toutefois, dans ce contexte si particulier, la tâche est fastidieuse et le changement se fait sur du long terme.

La collaboration avec les autorités demeure très positive et fructueuse. Le Ministre de l'Environnement et de la Justice soutiennent beaucoup le projet et la collaboration se fait sur une base quasi-quotidienne avec le BCN d'Interpol, la Justice et l'Environnement à travers des points focaux particulièrement efficaces et engagés. Les autorités sont mieux conscientisés et impliqués.

## 2. Résultats

- **2.1 Investigations**

Des missions d'investigations ont été réalisées sur le trafic d'ivoire, de peau, de viande de brousse boucanée et fraîche et d'animaux vivants (oiseaux, chimpanzés, tortues, crocodiles). 15 Trafiquants de grandes ou moyennes envergures ont été identifiés.

En 2014, **3 enquêteurs** guinéens sont en activité, dont l'un est chef de département investigation depuis 2013. **1** enquêteur a été testé, recruté et remercié après 9 mois d'activités. Le recrutement d'enquêteurs continuera en 2015. Les enquêtes sont menées tous les jours, principalement à Conakry mais aussi régulièrement à l'intérieur du pays selon les opportunités.

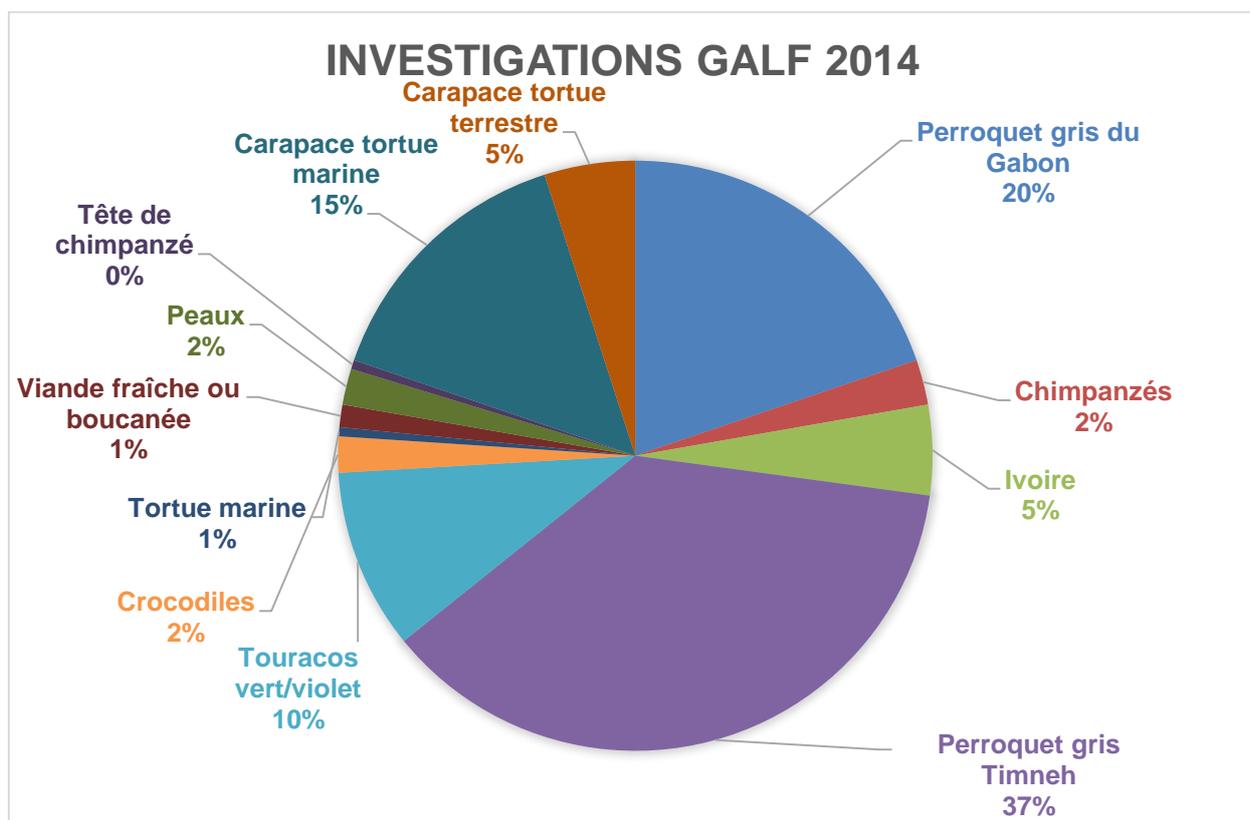
**20 enquêtes** majeures ont été menées dans **5 régions différentes** du pays sur les 8 régions que compte la Guinée (Conakry, Kindia, Faranah, Kankan, Boké,) sur des trafiquants de nationalité Guinéenne. D'autres enquêtes mineures sont également menées.

Les enquêtes ont permis d'identifier la présence de certains chefs du plus important syndicat de l'ivoire de la Guinée Conakry qui semblent faire de la contrebande en grande quantité et de façon régulière et internationale. Des trafiquants de chimpanzés, ivoire, tortues et de viande de brousse ont été identifiés et indique que la Guinée reste un point chaud du trafic de chimpanzés, ivoire d'éléphants, perroquets, cornes de rhinocéros.



### Différentes espèces animales répertoriées pendant les investigations 2014 :

Espèces animales vivantes 2014	Nbre	Espèces animales mortes et transformées 2014	Nbre
Chimpanzés	5	Viande fraîche ou boucanée (+ 2.5 tonnes)	+/- 2.5 T
Tortue	+60	Tête de crocodile empaillée	3
Perroquet gris du Gabon	+40	Peau d'hyène	1
Perroquet Timneh	+75	Peau de lion en lamelles	1
Touraco vert/violet	+20	Peau de léopard	1
Crocodiles	4	Carapace de tortue marine	+30
Tortue marine	1	Carapace de tortue terrestre	10
Tortue terrestre	+100	Crâne de chimpanzé	1
		Défense d'éléphant	4
		Objet d'art en ivoire	+5



- 2.2 Opérations

14 trafiquants ont été arrêtés grâce à l'organisation de 7 opérations par GALF. 4 de ces trafiquants (dont 2 sont des ressortissants chinois) sont certainement parmi les plus importants et les plus actifs du pays en 2014.

Parmi les 14 trafiquants arrêtés, 9 dealers et 1 braconnier ont été interpellés, 3 ont réussi à fuir dont 1 avant jugement (chinois) et 2 après jugement et condamnation -lors d'une évasion massive de 500 détenus de la prison de Kankan suite à une émeute générale de la population civile. Ils sont activement recherchés.

**1/ Opération du 21 mars 2014, Ousmane Diallo**, le grand trafiquant ayant admis avoir vendu 500 chimpanzés, après avoir fui et été relocalisé par les enquêteurs du GALF, a été arrêté et remis en détention à nouveau par l'équipe d'INTERPOL sous la supervision de GALF après sa libération illégale par un substitut du procureur de la Cour d'appel de Conakry.



## 2/ Opération du 08 avril 2014, opération corne de rhinocéros :

Un réseau de trafiquants de corne de rhinocéros a été démantelé et a permis l'arrestation de trois trafiquants de nationalité chinoise et la saisie d'environ 20 kg de corne de rhinocéros et d'ivoire d'éléphants.

Cette importante opération a été menée sur le terrain par le Procureur de la République du tribunal de première instance de Kaloum, point focal national de la criminalité faunique au près du Ministère de la Justice, accompagné par l'équipe de GALF, le point focal de l'Environnement et une vingtaine d'agents du BCN d'INTERPOL. L'intervention négative et délibérée du Ministre de la Sécurité dans la procédure a aboutie à la « libération illégale » des chinois à trois reprises au niveau de la garde (trois libérations en 72h). Avec les efforts de GALF, ils ont à chaque fois été remis en détention.



## 3/ Le 23 juin 2014, l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Toukonou :

Suite aux informations fournies par Centre de Conservation des Chimpanzés (Faranah), le Ministère de l'Environnement a été appuyé par GALF pour procéder à l'interpellation de M. Lancinet Kamissoko qui détenait un bébé chimpanzé dans son village à Tokonou.

Le lundi 23 juin, il a été arrêté par la gendarmerie régionale de Kankan en flagrant délit de détention et commercialisation de l'animal, espèce intégralement protégée. Le 24 juin, le procureur du tribunal de première instance de Kankan a décerné mandat de dépôt contre le prévenu.



4/ Le 03 juillet 2014, Sékou Doumbouya, abattage d'éléphant : lors d'une mission mixte, Le Ministère de l'Environnement, GALF et la Compagnie de la Gendarmerie Nationale de Kankan ont procédé à l'arrestation dans la sous-préfecture de Boula, d'un braconnier, nommé Sékou Doumbouya pour l'abattage d'un éléphant. Il a été transporté à la Gendarmerie de Kankan à des fins d'audition et de mise en garde à vue avant d'être placé sous mandat de dépôt.



5/ Le 03 novembre 2014 : une opération menée sur la viande dans la région de Kindia; 1 trafiquant du nom de Mamadou Diallo a été pris en flagrant délit de vente de viande de brousse d'espèces intégralement protégées. Cette personne a été placée en mandat de dépôt à la prison civile de Kindia en attendant son jugement.



6/Le 29 novembre 2014 1 opération menée sur la viande de brousse avec 1855 kg de viande de brousse saisie, 5 trafiquants arrêtés et mis derrière les barreaux. Mme Lamah, Mme Sagniou, Mr Saw et Mme Elisa ont été pris en flagrant délit pour détention, stockage, commercialisation de viande de brousse dont quelques espèces intégralement protégées y compris du chimpanzé. 4 trafiquants ont été placés sous mandat de dépôt à la prison civile de Labé en attendant leur jugement.



7/ Le 19 décembre 2014, Mr Mamadou Moussa Barry et Mr Dinos Doré, ont été arrêtés en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation d'un chimpanzé. une opération conjointe, en collaboration avec les agents d'INTERPOL, GALF et les EAUX et FORETS a permis l'arrestation de 2 trafiquants, Mr Mamadou Moussa Barry et Mr Dinos Doré, en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation d'un chimpanzé, une espèce intégralement protégée.



		Trafiquants arrêtés	Animaux vivants saisis	Animaux (ou parties) morts saisis
1	Ousmane Diallo/Chimpanzé	1	-	-
2	Chinois/ corne rhinocéros	3	-	20kg corne + poudre de corne de rhinocéros + ivoire
3	Kamissoko/chimpanzé	1	1 bébé chimpanzé	-
4	Doumbouya/ abattage éléphant	1	-	1 éléphant
5	Saliou Balla/Viande brousse	1	-	Céphalophe à dos jaune
6	Gopou Lamah et compagnies /Viande de brousse	5	-	Babouin, Vervet, chimpanzé, antilope, phaco
7	Dinos et Barry/chimpanzé	2	1 bébé chimpanzé	-

### • 2.3 Juridique

La cellule juridique de GALF est constituée de 2 juristes. Le recrutement continue et d'autres seront testés début 2015.

Le suivi et l'appui des autorités est assuré par la cellule juridique de GALF de plusieurs manières :

- 1/ transmission des preuves, éléments du dossier et circonstances aggravantes ;
- 2/ Appui à la rédaction des PV ;
- 3/ Analyse juridique ;
- 4/ Suivi des procès, visites régulières des trafiquants et dealers incarcérés ;
- 5/ Communication permanente avec les autorités ;
- 6/ Formation des magistrats, des policiers et des agents des eaux et forêts.

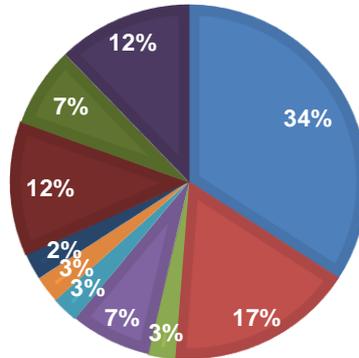
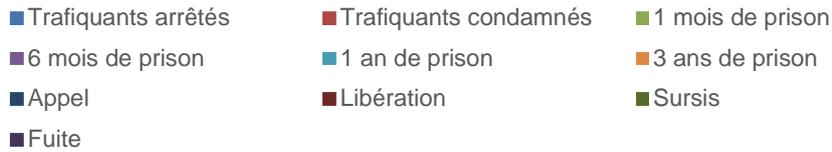
En 2014, **14** personnes ont été arrêtées dont la situation se présente comme suit: **4** personnes sont restées en détention durant leur procès, **4** ont bénéficié de la liberté provisoire, **1** personne a été libérée avant le déferrement, **2** ont été libérées après le déferrement suite à l'abandon de poursuite par le parquet, **2** personnes placées sous contrôle judiciaire et **1** personne en fuite.

Données 2014	Opé. du 21/03/14	Opé. du 08/04/14	Opé. du 23/06/14	Opé. du 03/07/14	Opé. du 03/11/14	Opé. du 29/11/14	Opé. du 19/12/14
Opérations (Opé.)	Ousmane Diallo/Chimpanzé	Chinois/ corne rhinocéros	Kamissoko/ chimpanzé	Doumbouya/ abatage éléphant	Saliou Balla/ Viande brousse	Gopou Lamah/ Viande de brousse	Dinos et Barry/ chimpanzé
Trafiquants arrêtés	1	3	1	1	1	5	2
Trafiquants condamnés	1	En cours	1	1	1	3	
1 mois de prison					1		
2 mois de prison							
3 mois de prison							
6 mois de prison	1		1			3	
1 an de prison				1			
3 ans de prison						1	
Appel	1						
Libération	1	1				1	2
Sursis						3	
Fuite	2 (repris au 21/03/14)		1 (En fuite au 01/01/15)	1 (En fuite au 01/01/15)		1 (En fuite au 01/01/15)	

On peut conclure qu'en 2014, GALF a mené **7** opérations qui ont abouti à l'arrestation de **14** trafiquants, **7** condamnations dont **1** condamnation à **1** mois de prison ferme ; **5** condamnations à **6** mois de prison, dont **3** assorties de sursis ; **1** condamnation à **1** an ferme (peine maximale prévue par la loi guinéenne), **1** condamnation par défaut à **3** ans de prison ferme. **3** condamnés sont en fuite et un condamné a été repris le 21/03/14 et a purgé sa peine. **3** prévenus sont sous contrôle judiciaire en attendant leur jugement.

Les principales difficultés se trouvent dans la corruption du système, la faiblesse des peines prévues par la loi Guinéenne et les mauvaises décisions de justice qui aboutissent à des libérations illégales. L'exemple de l'évasion massive de prison - au cours de laquelle 2 des trafiquants majeurs inculpés lors des opérations du GALF se sont évadés - montrent combien la situation est souvent complexe en Guinée, rendant l'application de la loi difficile. 500 prisonniers ont en effet été libérés par la population qui a créé l'émeute générale dans la ville et saccagée les infrastructures publiques (prison, tribunal, gouvernorat). Une fois l'ordre rétabli, la région est restée plusieurs mois une « zone de non droit » sans Procureur, sans Tribunal ni Justice. Evadés, les 2 trafiquants en question n'ont donc purgés que 1 mois au lieu de 6 mois.

## RÉSULTAT OPÉRATIONS GALF 2014



### • 2.4 Formation

Les formations de 2014 qui portaient sur la criminalité faunique destinées aux magistrats, aux officiers de Police Judiciaire, les éco-gardes et tous les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la criminalité faunique ont été reportées à l'année 2015. Ceci en raison de l'épidémie à virus Ebola qui a sévit en Guinée et dans les pays voisins.

### • 2.5 Médias

Au moins **63** pièces médiatiques représentent les résultats des opérations du GALF 2014 dont au moins **28** pièces Internet, **12** pièces radio, **2** pièces télévisées.

-Extraits de la presse internet nationale annuelle :

**Guinée : deux présumés braconniers interpellés par Interpol**

Date: 20/12/2014 5:51 | 0 Commentaires | 657 Clics

Deux présumés trafiquants de chimpanzé ont été arrêtés vendredi 19 décembre, à Conakry, précisément à Kaporo, dans la commune de Ratoma. Cette opération a été menée par le BCN Interpol avec l'appui du projet Guinée Application de la Loi Faunique (GALF), un partenaire incontournable du Ministère de l'Environnement dans la lutte contre la criminalité faunique.

ACCUEIL NEWS PUBLIREPORTAGE SPORT ART & CULTURE € ÉCONOMIE

© Jeu, 6 Nov 2014, 13:26 Posté Par Hamady Mara Faits Divers, News 0 1164

**Un homme condamné à Kindia pour vente de la viande de brousse**

La sentence de Saliou Bella Diallo est tombée ce mercredi au tribunal de Première Instance de Kindia. Le chasseur de 48 ans a été interpellé en début de semaine par les Eco-Gardes de la section des eaux et forêts de la Préfecture.

Son tort : avoir été pris en flagrant délit de commercialisation de la viande de brousse. Ce qui est une violation de la loi qui permet à tout citoyen d'abattre du gibier pour sa consommation, mais sans toutefois en faire la vente.

Le Tribunal s'appuyant sur le code de protection de la faune e a déclaré Saliou Bella coupable de vente de viande de brousse.

Il a, par conséquent, écopé d'une peine d'un mois de prison et 90 000 francs d'amende. Le Chasseur de Gbinkily devra aussi payer 5 000 000 de francs en dommage et intérêt.

Le commandant préfectoral de la section eaux et forêt s'est dit soulager dans le cadre du respect de la loi faunique.

A signaler que l'accusé un délai de 15 jours pour faire appel s'il n'est pas satisfait du verdict. Ce procès est intervenu au moment où une épidémie d'Ebola sévit en Guinée. La viande de brousse est considérée par l'OMS comme une cause de la maladie.

**FAUNE TRAFIC**

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE FAUNIQUE EN GUINEE

UN AUTRE COUP DE FILET REUSSE DU MINISTERE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES EAUX ET FORETS APPUYE PAR LE PROJET GALF!

**C**e lundi 23 juin 2014, lors d'une opération du Ministère en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts appuyé par le projet GALF (Guinée-Application de la loi faunique) et des autorités locales, M. Lancinet KAMISOKO a été arrêté en flagrant délit de détention et de tentative de vente d'un chimpanzé à Tokonou, une sous-préfecture située quelque à 120 Km du centre ville de la ville de Kankan en périphérie du Parc National du Haut Niger.

M. Abdoulaye Sempou qui est actuellement en charge du dossier de même que la Gendarmerie Nationale et le centre focal national de lutte contre la criminalité faunique au près du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Ce dernier a fait le déplacement pour participer en personne à l'opération d'arrestation de ce présumé délinquant faunique. Cela démontre une fois de plus, l'engagement des autorités guinéennes en charge de l'Environnement et des Eaux et Forêts à en faire une fois pour toutes avec le braconnage et le trafic de faune qui a tenu l'image de marque du pays au niveau international (Sanction de la Guinée par la CITES en fait foi).

L'enquête du GALF a montré qu'il s'agit bien d'un grand braconnier reconnu par sa réputation dans la région de Kankan et qui serait impliqué dans la chasse et le commerce des chimpanzés depuis des années.

Il faisait son business devant les autorités locales Environnementales, administratives de écrit, fournissant même des chimpanzés à ses clients dans d'autres régions du pays.

Le Parc National du Haut Niger est une source de chimpanzés pour les trafiquants de grande envergure, comme Ousmane Diallo, qui volent des chimpanzés de leur habitat naturels pour alimenter le trafic international de grands singes vivants en violation de la loi nationale et des conventions internationales en vigueur, notamment la CITES.

Il existe des liens entre ces grands braconniers comme M. Kamisoko et ces dealers internationaux à travers le monde. Il faut dire que l'Etat Guinéen déploie actuellement d'énormes efforts pour lutter contre ce qu'on qualifie de "la délinquance Environnementale" en général et celle faunique en particulier.

C'est d'ailleurs l'une des raisons de la création du corps des conservateurs de la nature bien que ce corps peine à être opérationnel sur le terrain avec très souvent de conflit de compétence entre ces gardes forestiers et les agents de la Gendarmerie Nationale pour des raisons de ressemblance de tenue.

Nous y reviendrons Deba BARRY, du Projet GALF



**GUINEE DIVERSITE**  
L'infos dans toute sa diversité

Politique Economie Société Interview Sport Annonce PubliRepo

### 23/04/14 Saisi de cornes de rhinocéros à Conakry : ces trafiquants chinois qui défient la justice Guinéenne

Publié:



Ce 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manœuvrent pour se soustraire de la justice. La perquisition est menée en présence de Mamadou Djan Bora Diallo, substitut du procureur de première instance de Kaloum et point focal national de lutte contre la criminalité faunique. Elle a été faite dans les lieux de la construction d'un hôtel 5 toiles dont les travaux sont exécutés par une entreprise chinoise. Des produits saisis C'est une saisie inattendue car le rhinocéros n'est pas une espèce animale Guinéenne. Les produits proviennent de l'Afrique du Sud et les personnes arrêtées ont des fournisseurs étrangers. Une

Vous are here: Home / Politique / Ousmane Diallo, le plus important trafiquant de grands singes vivants, retombe dans les mailles du filet d'INTERPOL !!!

## Ousmane Diallo, le plus important trafiquant de grands singes vivants, retombe dans les mailles du filet d'INTERPOL !!!

21 mars 2014

**S**a libération illégale a choqué la communauté internationale et les défenseurs de l'Environnement. Ousmane Diallo avait réussi, il y a quelques semaines, à recouvrer illégalement sa liberté grâce à la complicité d'un Substitut Général près la Cour d'Appel de Conakry. Ce trafiquant majeur de grands singes vivants, ayant admis avoir vendu en contrebande plus de 500 chimpanzés, a été à nouveau arrêté la nuit dernière en ce vendredi 21 mars 2014 dans la Commune de Ratoma. Cette arrestation a été menée au cours d'une opération du Bureau Central National d'INTERPOL appuyé du projet Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF-ONG WARA). Les enquêtes faites par le Département Investigation du projet GALF avaient permis de localiser le délinquant.

Diallo était en fuite et ne s'était pas présenté aux deux audiences du 10 et du 24 février en Cour d'Appel, se soustrayant délibérément à l'action de la justice. Lors de la première audience en appel, la Cour d'Appel avait décerné un mandat d'arrêt contre lui. Ce mandat vient d'être exécuté ce vendredi par l'équipe d'Interpol avec le soutien technique et matériel du projet GALF. Ousmane Diallo a été ce matin remis en détention à la Maison d'Arrêt de Conakry.

### La vente de la viande brousse en Guinée, malgré Ebola : saisie de 96 sacs par les services de police de Labé

Posté par Guineematin le 30 - nov - 2014



Les services de police de Labé ont saisi, dans l'après-midi du samedi 29 novembre dernier, une importante quantité de viandes de brousse à bord d'un minibus de en partance pour N'Zérékoré, a constaté sur place le correspondant local de Guineematin.com d'une source officielle.

Selon le Directeur Régional de la Police de Labé, Aboubacar Biro KEITA, cette opération a été rendue possible grâce à la collaboration de la population : « C'est hier soir dans les environs de 16 heures qu'un citoyen de la ville nous a informés qu'une viande pourrie est embaquée dans un véhicule de transport en commun pour une destination inconnue. Immédiatement j'ai envoyé mes agents sur le terrain. Ils ont trouvé le minibus en question sur les lieux. Après, mes agents ont compris que c'étaient de la viande de brousse. J'ai ordonné l'immobilisation du véhicule ».

Pour sa part, Mme Gobou Lamah affirme qu'elle n'était pas informée de mesure d'interdiction de la consommation de la viande de brousse prise dans le cadre de riposte contre l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola: «j'ai fait plus

**Elephant Action League**

HOME WHO WE ARE OUR GOALS OUR ACTIVITIES LATEST NEWS

### Notorious big trafficker finally arrested in Guinea

21st March 2014

From our Partner GALF/WARA in Guinea Conakry

Good news in the "OUSMANE DIALLO SAGA", Diallo was arrested on Friday March 21, at night during an operation of NCB Interpol Conakry and GALF, after that our investigators had located him. Diallo, the notorious trafficker who admitted to have sold more than 500 chimpanzees in smuggling, live lions, panthers, hyenas and thousands of birds has been arrested on a warrant and put back in jail at the Central Prison of Conakry in the morning.

<http://www.legourguinee.com/index.php/fr/societe/3070-ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-remonte-dans-les-mailles-du-filet-d-interpol>

Repeatedly sentenced at 1 year and 6 months of imprisonment, he was illegally released in late November with the complicity of Sékouba Conde, a deputy Attorney General to the Court of Appeal who had signed a release order without the consent of his superior. <http://guinee50.blogspot.com/2014/02/06/liberation-illegale-de-un-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-u>

Tags: Advocacy & Awareness, African elephant conservation, armed groups, Asian elephants, Cameroon, captive elephants, Central African Republic, Chad, China, CITES, Congo, Conservation Justice / PALF, Dubai, EAGLE Network/LAGA

1&rect=j&q=8&rcs=8&source=web&cd=1&ved=0C8BQFJAA&url=http%3A%2F%2Ffelephantleague.org%2Fnotorious-big-trafficker-finally-arrested-in-guinea%2F&ei=IT3qVlBxMBUPeWgYAC&...

-Extraits de la presse internet Internationale annuelle :

Home | About Us | Arts & Craft | Freelancing | Our Services | Testimonials | FAQs | Contact

## IROKO AFRICA

### African News, Views and Comments

MAIN | SCIENCE | POLITICS | HEALTH | BUSINESS | FASHION | TECHNOLOGY | SPORT | LIFE STYLE | PODCASTS | VIDEO CHANNEL | BLOG

### Wildlife Crime Watch. Interpol re-arrest notorious Guinean Trafficker

*Posted On 27 Mar 2014 By : Njouny Nelson Comment: 0 Tag: Wildlife Crime Watch, Interpol re-arrest notorious E. Guinean Trafficker*

Officials of the International Criminal police (Interpol) last Friday February 21 2014 re-arrested one of most notorious animal traffickers who managed to escape from prison with the complicity of a Guinea Conakry Justice official. GALF, the Guinea Conakry branch of WARA Conservation, a french wildlife protection organization provided information that led to the arrest of the fugitive from Justice in the Ratoma district of Conakry where he was hiding.



Ousmane Diallo. Long arm of the law catches up with fugitive

Diallo was halfway through a one year sentence when he managed to escape after interim state prosecutor in Guinea Sékouba Condé ordered his release. Judicial authorities in Guinea denied having any knowledge about Diallo's release and qualified the actions of Mr Condé as illegal.

In January this year, officials of the GALF headed by French activist Charlotte Houpline visited the Conakry main prison only to realize he had fled with the complicity of Mr Condé. When Diallo failed to turn up for his appeal hearings on February 10 and 18 2014, the court issued a warrant for his arrest.

« Despite protesting to his superiors including to the ministry of Justice and the state prosecutor, as far as we know, no sanctions have been taken against Mr Condé » according to Charlotte Houpline, Coordinator of GALF.

Diallo was sentenced to a year in prison in July 2013 following an 18 month meticulous investigation by GALF. During the investigations, he boasted on video that he had trafficked more than 500 chimpanzees, a live lion and panthers.

meticulous investigation by GALF. During the investigations, he boasted on video that he had trafficked more than 500 chimpanzees, a live lion and panthers.

This will make him one of the most prolific wildlife criminals in Africa. Judge Madadouba Sow last July gave Diallo the maximum one year prison term allowed under Guinean law and a fine of US\$ 7.000 following his conviction. During a second trial, he was sentenced to six months imprisonment and ordered to pay a fine of US\$ 18.000. His lawyers appealed against the sentence and though his appeal case was scheduled for February, he failed to appear in court. It took the combined efforts of Interpol and GALF to track and arrest him. Diallo is scheduled to appear in court for his appeal next Monday March 7 2014.



Charlotte Houpline (L) GALF Coordinator

Guinea Conakry was banned from exporting any protected animals that appear on a CITES list, a UN convention that protects endangered animals after the delivery of fraudulent licences that led to the exportation of more than 130 Chimpanzees and 10 gorillas to China.

Charlotte Houpline said she created GALF following inspiration from Israeli born activist Ofir Drori who first started a similar rights organization in Cameroon known as The Last Great Ape Organization.

The model has now been replicated in a number of African countries including Gabon, Congo Brazzaville, Guinea, Togo, Senegal and Central African Republic.

Ofir Drori is presently recovery in hospital in Israel following a crocodile attack in Ethiopia recently.

Interview of Charlotte Houpline, Passionate French activist

Share this [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [Tumblr](#) [Stumble](#) [Digg](#) [Delicious](#)



Les blogs de FRANCE 24

**Un œil sur la Guinée**  
Elle change ou pas?



Fodé Sanikayi Kouyaté  
En Guinée, les politiques ont accompli une partie de leur mission. Ils ont tout dit. Cependant, beaucoup reste à faire et tout n'est pas que politique.

mar, 04/22/2014 - 17:19  
**Saisie de cornes de rhinocéros à Conakry : ces trafiquants chinois qui défient la justice Guinéenne**



Le 08 avril 2014, avec le soutien de Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF), une grosse prise inimaginable a été opérée à Kaloum en plein centre ville de Conakry. Trois présumés trafiquants de nationalité chinoise ont été arrêtés en flagrant délit de détention et de circulation d'importante quantité de cornes de rhinocéros. Forts d'un puissant réseau de soutien au sommet de l'Etat, les trafiquants manœuvrent pour se soustraire de la justice.

Les blogs de FRANCE 24

**Un œil sur la Guinée**  
Elle change ou pas?



Fodé Sanikayi Kouyaté  
En Guinée, les politiques ont accompli une partie de leur mission. Ils ont tout dit. Cependant, beaucoup reste à faire et tout n'est pas que politique.

jeu, 02/06/2014 - 14:59  
**Libération illégale de l'un des plus grands trafiquants fauniques par un magistrat près la cour d'appel de Conakry**



Monsieur Sékouba Condé, substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry. Sans l'aval de sa hiérarchie et en violation flagrante de la procédure en la matière, Mr Sékouba Condé a ordonné la libération de Monsieur Ousmane Diallo, un trafiquant faunique de réputation internationale.

GALF dénonce énergiquement les agissements de Mr Sékouba Condé, substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de

**-Quelques liens directs de la presse internet :**

<a href="http://www.visionguinee.info/2014/02/06/liberation-illegale-de-lun-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-un-magistrat-pres-la-cour-dappel-de-conakry/">http://www.visionguinee.info/2014/02/06/liberation-illegale-de-lun-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-un-magistrat-pres-la-cour-dappel-de-conakry/</a>
<a href="http://aminata.com/liberation-illegale-de-lun-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-un-magistrat-pres-la-cour-dappel-de-conakry/#.UvUsmWJ5Nlw">http://aminata.com/liberation-illegale-de-lun-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-un-magistrat-pres-la-cour-dappel-de-conakry/#.UvUsmWJ5Nlw</a>
<a href="http://guinee50.blogs.france24.com/article/2014/02/06/liberation-illegale-de-l-un-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-u">http://guinee50.blogs.france24.com/article/2014/02/06/liberation-illegale-de-l-un-des-plus-grands-trafiquants-fauniques-par-u</a>
<a href="http://www.gabonews.com/Gabonews/actualites/environnement/ousmane-diallo-de-nouveau-arrete-par-interpol">http://www.gabonews.com/Gabonews/actualites/environnement/ousmane-diallo-de-nouveau-arrete-par-interpol</a>
<a href="https://www.facebook.com/graspunep?fref=ts">https://www.facebook.com/graspunep?fref=ts</a>
<a href="https://www.facebook.com/ElephantLeague?fref=ts">https://www.facebook.com/ElephantLeague?fref=ts</a>
<a href="http://www.mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/1333-ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-d-interpol">http://www.mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/1333-ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-d-interpol</a>
<a href="http://www.lejourguinee.com/index.php/fr/societe/3070-ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-d-interpol">http://www.lejourguinee.com/index.php/fr/societe/3070-ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-d-interpol</a>
<a href="http://www.visionguinee.info/2014/03/21/ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-dinterpol/">http://www.visionguinee.info/2014/03/21/ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-dinterpol/</a>
<a href="http://aminata.com/ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-dinterpol/">http://aminata.com/ousmane-diallo-le-plus-important-trafiquant-de-grands-singes-vivants-retombe-dans-les-mailles-du-filet-dinterpol/</a>
<a href="http://irokoheritage.com/2014/03/27/wildlife-crime-watch-interpol-re-arrest-notorious-e-guinean-trafficker/">http://irokoheritage.com/2014/03/27/wildlife-crime-watch-interpol-re-arrest-notorious-e-guinean-trafficker/</a>
<a href="http://www.mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/1573-saisie-de-cornes-de-rhinoceros-a-conakry-ces-trafiquants-chinois-qui-defient-la-justice-guineenne">http://www.mosaiqueguinee.com/index.php/actu/politique/1573-saisie-de-cornes-de-rhinoceros-a-conakry-ces-trafiquants-chinois-qui-defient-la-justice-guineenne</a>
<a href="http://www.guineediversite.com/contenu.php?ref=692">http://www.guineediversite.com/contenu.php?ref=692</a>
<a href="http://www.guineesite.com/fichiers/blog16.php?langue=fr&amp;code=calb1117&amp;pseudo=rub38">http://www.guineesite.com/fichiers/blog16.php?langue=fr&amp;code=calb1117&amp;pseudo=rub38</a>
<a href="http://leverificateur.net/contenu.php?ref=1066">http://leverificateur.net/contenu.php?ref=1066</a>

**Pièces médiatiques Radio :**

- Renaissance FM (Février 14) Ousmane Diallo, le plus important trafiquant de grands singes vivants, retombe dans les mailles du filet d'INTERPOL!!!)
- Renaissance FM (Avril 14) Saisie de corne de rhinoceros à Conakry; ces chinois qui ne respectent pas la loi.
- Renaissance FM (Juin 14) Jugement du trafiquant de chimpanzé à Tokounou dans Kankan.
- Espace Music (Novembre 14): Un homme condamné a Kindia pour vente de viande de brousse.
- Kania Music (Novembre 14): Un homme condamné a Kindia pour vente de viande de brousse.
- Radio rurale Kindia (Novembre 14): Un homme condamné a Kindia pour vente de viande de brousse.
- Soleil FM (Novembre 14): Un homme condamné a Kindia pour vente de viande de brousse.

- Bonheur FM (Décembre 14): Arrestation de trafiquant de viande avec 1855 kg de viande de brousse
- Espace FM Foutah (Décembre 14) : Affaire de viande de brousse saisi à Labé se retrouve au tpi de Kaloum
- Espace FM Conakry (Décembre 14) : Affaire de viande de brousse saisi à Labé se retrouve au tpi de Kaloum

#### Pièces médiatiques Télévisées :

- Espace FM (Février 14) Ousmane Diallo, le plus important trafiquant de grands singes vivants, retombe dans les mailles du filet d'INTERPOL!!!)
- Radiotélévision de Guinée (Décembre 14): Affaire de viande de brousse saisi à Labé se retrouve au TPI de Kaloum

### 3. Relations extérieurs

En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les autorités et partenaires ainsi que dans le but d'assurer et d'approfondir les objectifs du **GALF**, des rencontres ont eu lieu en 2014 avec :

1. Le Ministre de la Justice ;
2. Le Ministre de l'Environnement ;
3. Le Ministre de la Sécurité ;
4. Le bureau d'Interpol ;
5. L'ambassade Américaine ;
6. L'Union Européenne ;
7. Equipe régionale et locale USAID ;
8. Le Directeur Général de l'office Guinéenne des Parcs et réserves;
9. Le Directeur des Eaux et Forêts et le personnel DEFF ;
10. Le Point focal de l'organe de gestion CITES;
11. Le Directeur Général adjoint de l'office Guinéenne des Parcs et réserves ;
12. La Directrice Général de l'administration pénitentiaire ;
13. Le Procureur de la République de TPI de Dixinn et ses substitus ;
14. Le Procureur de la République du TPI de Mafenco et ses substitus ;
15. Le Procureur de la République du TPI de Dixinn et ses substituts
16. Le Procureur Général auprès de la Cour d'Appel de Conakry ;
17. Le Secrétaire Général et Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement ;
18. Le Secrétaire Général et Directeur de Cabinet du Ministère de la Justice ;
19. L'Agent Judiciaire de l'Etat ;
20. Robin Johnson/ consultant spécialiste en aires protégées dans le cadre du projet d'opérationnalisation du corps des conservateurs de la nature ONOPS/Union Européenne
21. Le Gouverneur de la région administrative de Labé

## 4. Conclusion

Des changements positifs ont eu lieu en 2014. Le projet a montré son efficacité en facilitant l'arrestation de trafiquants majeurs et en obtenant une nouvelles fois les plus fortes condamnations jamais prononcées en Guinée, la peine maximale. Avec notamment, une condamnation exemplaire à 3 ans de prison ferme.

La collaboration avec les autorités locales demeurent positives, notamment avec les forces de l'ordre à Conakry (Interpol) et à l'intérieur du pays (Gendarmerie) et avec les 3 points focaux (Sécurité, Justice, Environnement) elle reste efficace et prolifique. Par ailleurs, le Ministre de l'Environnement et le Ministre de la Justice accorde un soutien politique fort au projet.

On observe également un intérêt grandissant pour la criminalité faunique mais le manque de volonté et la faiblesse des sanctions encourues restent un défi en Guinée.

Les interventions négatives de haut niveau, comme celui du Ministre de la Sécurité lors de l'opération sur les cornes de rhinocéros, peuvent saper dangereusement les efforts en faveur de l'application de la loi.

Le trafic d'influence et la corruption généralisée demeurent les plus grands obstacles à l'application de la loi et à la lutte contre l'impunité en Guinée.